



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n° 4249 du 04/01/2013

Ateliers d'information administrative aux chefs d'établissement scolaire

#### Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : tous

#### Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

#### Période de validité

- A partir du 10/12/2012
- Du            au

#### Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 25/01/2013
- Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mot-clé :

Obligation scolaire – Autorité parentale –  
Changement d'école – Activité physique –  
Sanction des études – Equipes mobiles –  
Observatoire de la violence – ERE –  
CPU – CTA – Adoption – Population  
scolaire – Conseil de participation

#### Destinataires de la circulaire

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux administrateurs d'internats.
- Aux centres psycho médico sociaux

#### Pour information :

- Aux services de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales.

#### Signataire

Ministre /  
Administration :

Ministre de l'Enseignement obligatoire

#### Personnes de contact

Service ou Association : Classes de dépaysement, des partenariats culture-enseignement, des avantages sociaux et des classes-passerelles

Nom et prénom	Fax	Email
Renier Mélinda	02/690.85.85	melinda.renier@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame la Préfète,  
Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur du CPMS,  
Madame l'Administratrice d'internat,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur,  
Monsieur le Directeur du CPMS,  
Monsieur l'Administrateur d'internat,

La fonction de chef d'établissement scolaire procure de nombreuses satisfactions mais est fréquemment associée à des contraintes parfois complexes.

Dans l'optique de vous soutenir dans cette tâche aux compétences diverses, je vous invite à rencontrer vos interlocuteurs dans diverses matières administratives.

Lors d'ateliers d'information, ces experts vous éclaireront au sujet de matières auxquelles vous pouvez être confrontés dans l'exercice de votre fonction.

Le **programme** est divisé en 4 parties, suivant le public cible des ateliers.

Cherchant à répondre à vos préoccupations et à les alléger, je vous adresse mes sentiments les meilleurs et vous invite à découvrir le détail des différents ateliers ci-après et les formulaires d'inscription à compléter à la fin de la présente circulaire.

La Directrice générale,

Lise-Anne Hanse

---

Une pause d'un quart d'heure est prévue en milieu de matinée et un lunch dinatoire vous sera offert à l'issue de ces ateliers de travail.

***Inscription :***

Si vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces ateliers d'information ou si vous souhaitez vous faire représenter, veuillez faire parvenir le formulaire adapté ci-joint à Mélinda Renier par mail [melinda.renier@cfwb.be](mailto:melinda.renier@cfwb.be) ou par fax 02/690.85.85, en précisant la formation qui retient votre choix, **pour le 25/01/2013 au plus tard.**

**Remarque : Il y a possibilité de s'inscrire à 2 ateliers maximum, sur l'ensemble des ateliers proposés.**

Une fois votre inscription envoyée, celle-ci est automatiquement enregistrée et vous êtes alors repris dans le listing des présences.

Une semaine avant la date de l'atelier auquel vous vous êtes inscrit, vous recevrez, par mail, le programme de cette journée ainsi qu'un plan d'accès pour vous rendre à la rue Adolphe Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles où se déroulent les ateliers.

---

Mercredi 20 février 2013

« EXCLUSIONS DEFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE »

**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**EXCLUSIONS DEFINITIVES**

*La procédure relative aux exclusions définitives est définie dans le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (article 81 pour les établissements organisés par la Communauté française et article 89 pour les établissements subventionnés par la Communauté française).*

*Nous remarquons que trop souvent cette procédure, qui doit être exceptionnelle vu sa gravité, est viciée. L'exposé aura donc pour but de revenir sur cette procédure et de mettre en évidence les pièges juridiques à éviter.*

**Animateur :** Guibert DENIS

**OBLIGATION SCOLAIRE**

*Définition de l'obligation scolaire (Base légale – Qui la contrôle ? – Comment y répondre ?)*

*Contrôle de l'inscription scolaire : Processus du contrôle et explication des différentes étapes  
Améliorations techniques*

*Contrôle de la fréquentation scolaire : Définition de l'absentéisme (Combien de demi-journées ?  
Qu'est-ce qu'une absence justifiée/injustifiée ?)  
Actions réalisées par le SCOS pour lutter contre l'absentéisme  
Quelques chiffres sur l'absentéisme en Fédération W-B  
Améliorations techniques*

**Animatrice :** Amandine HUNTZINGER

« EXCLUSIONS DEFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE »

**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**EXCLUSIONS DEFINITIVES**

*La procédure relative aux exclusions définitives est définie dans le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (article 81 pour les établissements organisés par la Communauté française et article 89 pour les établissements subventionnés par la Communauté française).*

*Nous remarquons que trop souvent cette procédure, qui doit être exceptionnelle vu sa gravité, est viciée. L'exposé aura donc pour but de revenir sur cette procédure et de mettre en évidence les pièges juridiques à éviter.*

**Animateur :** Guibert DENIS

**OBLIGATION SCOLAIRE**

*Définition de l'obligation scolaire (Base légale – Qui la contrôle ? – Comment y répondre ?)*

*Contrôle de l'inscription scolaire : Processus du contrôle et explication des différentes étapes  
Améliorations techniques*

*Contrôle de la fréquentation scolaire : Définition de l'absentéisme (Combien de demi-journées ?  
Qu'est-ce qu'une absence justifiée/injustifiée ?)  
Actions réalisées par le SCOS pour lutter contre l'absentéisme  
Quelques chiffres sur l'absentéisme en Fédération W-B  
Améliorations techniques*

**Animatrice :** Amandine HUNTZINGER

« EQUIPES MOBILES ET ASSISTANCE AUX ECOLES » - « OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**EQUIPES MOBILES - NUMEROS VERTS DE LA DGEO POUR FAIRE FACE A LA VIOLENCE SCOLAIRE : « ASSISTANCE ECOLES » ET « ECOLE ET PARENTS »**

***Equipes mobiles***

*L'exposé aura pour objectif de présenter des outils utilisés par le service des équipes mobiles en formation et permettant à une équipe, un groupe de déterminer les objectifs opérationnels communs en se centrant sur ce qui est positif, ce qui fonctionne déjà dans leur établissement et en augmentant la cohésion du groupe.*

***Numéros verts de la DGEO pour faire face à la violence scolaire : « Assistance Ecoles » et « Ecole et Parents »***

*De quelles ressources dispose l'établissement scolaire lorsqu'il est confronté à un fait de violence ou à un événement d'exception ? A quels services peut-il s'adresser ?*

*Présentation de deux numéros verts mis à la disposition des membres du personnel de l'enseignement et des parents d'élèves et d'un outil pratique de prévention et de gestion de la violence en milieu scolaire.*

**Animateurs :** Vincent PIETERS, Patrick LETANGRE, Isabelle PISTONE, Julie FRANCOIS et Sandrine MARQUET

**OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE**

*L'observatoire de la violence proposera quelques pistes pour faire face aux violences en milieu scolaire (cyber violence, harcèlement entre élèves, incivilités ...). Des invités présenteront des outils qui pourront être utilisés dans la classe ou au sein de l'établissement scolaire.*

**Animatrices :** Isabelle PISTONE et Sandrine MARQUET

---

Mardi 5 mars 2013

---

« ACTIVITE PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENT »



**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**ACTIVITE PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENT**

*Explications à propos des nouveaux aménagements horaires destinés aux espoirs sportifs dans le secondaire et présentation du CEL.*

*Informations à propos des différents projets liant le sport et l'école (mon club-mon école, achat de matériel sportif, communes sportives, location des infrastructures scolaires aux clubs, projet Comenius Regio spécifique au sport).*

**Animateurs :** Olivier DRADIN, Vincent WINKIN et Philippe HALLEUX (ADEPS)

---

Jeudi 7 mars 2013

---

« ACTIVITE PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENT »



**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**ACTIVITE PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENT**

*Explications à propos des nouveaux aménagements horaires destinés aux espoirs sportifs dans le secondaire et présentation du CEL.*

*Informations à propos des différents projets liant le sport et l'école (mon club-mon école, achat de matériel sportif, communes sportives, location des infrastructures scolaires aux clubs, projet Comenius Regio spécifique au sport).*

**Animateurs :** Olivier DRADIN, Vincent WINKIN et Philippe HALLEUX (ADEPS)

« EQUIPES MOBILES ET ASSISTANCE AUX ECOLES » - « OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**EQUIPES MOBILES - NUMEROS VERTS DE LA DGEO POUR FAIRE FACE A LA VIOLENCE SCOLAIRE : « ASSISTANCE ECOLES » ET « ECOLE ET PARENTS »**

***Equipes mobiles***

*L'exposé aura pour objectif de présenter des outils utilisés par le service des équipes mobiles en formation et permettant à une équipe, un groupe de déterminer les objectifs opérationnels communs en se centrant sur ce qui est positif, ce qui fonctionne déjà dans leur établissement et en augmentant la cohésion du groupe.*

***Numéros verts de la DGEO pour faire face à la violence scolaire : « Assistance Ecoles » et « Ecole et Parents »***

*De quelles ressources dispose l'établissement scolaire lorsqu'il est confronté à un fait de violence ou à un événement d'exception ? A quels services peut-il s'adresser ?*

*Présentation de deux numéros verts mis à la disposition des membres du personnel de l'enseignement et des parents d'élèves et d'un outil pratique de prévention et de gestion de la violence en milieu scolaire.*

**Animateurs :** Vincent PIETERS, Patrick LETANGRE, Isabelle PISTONE, Julie FRANCOIS et Sandrine MARQUET

**OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE**

*L'observatoire de la violence proposera quelques pistes pour faire face aux violences en milieu scolaire (cyber violence, harcèlement entre élèves, incivilités ...). Des invités présenteront des outils qui pourront être utilisés dans la classe ou au sein de l'établissement scolaire.*

**Animatrices :** Isabelle PISTONE et Sandrine MARQUET

« EXCLUSIONS DEFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE »

**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**EXCLUSIONS DEFINITIVES**

*La procédure relative aux exclusions définitives est définie dans le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (article 81 pour les établissements organisés par la Communauté française et article 89 pour les établissements subventionnés par la Communauté française).*

*Nous remarquons que trop souvent cette procédure, qui doit être exceptionnelle vu sa gravité, est viciée. L'exposé aura donc pour but de revenir sur cette procédure et de mettre en évidence les pièges juridiques à éviter.*

**Animateur : Guibert DENIS**

**OBLIGATION SCOLAIRE**

*Définition de l'obligation scolaire (Base légale – Qui la contrôle ? – Comment y répondre ?)*

*Contrôle de l'inscription scolaire : Processus du contrôle et explication des différentes étapes  
Améliorations techniques*

*Contrôle de la fréquentation scolaire : Définition de l'absentéisme (Combien de demi-journées ?  
Qu'est-ce qu'une absence justifiée/injustifiée ?)  
Actions réalisées par le SCOS pour lutter contre l'absentéisme  
Quelques chiffres sur l'absentéisme en Fédération W-B  
Améliorations techniques*

**Animatrice : Amandine HUNTZINGER**

« COMMENT RENDRE LES CONSEILS DE PARTICIPATION PLUS EFFICACES ? »



**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**COMMENT RENDRE LES CONSEILS DE PARTICIPATION PLUS EFFICACES**

*Le décret « Missions » a institué les conseils de participation comme lieu de dialogue et de concertation entre tous les acteurs de l'école. Si les missions des conseils de participation sont clairement définies, il faut constater que leur réunion est souvent aléatoire et que la participation des différents acteurs y est problématique.*

*Après avoir abordé les dispositions décrétales, nous pourrons porter un regard sur ces conseils et considérer ensemble ce qui devrait être fait pour qu'ils puissent porter les fruits attendus. Expériences positives et négatives seront évoquées pour mieux envisager l'avenir.*

**Animateur : UFAPEC et FAPEO**

« COMMENT RENDRE LES CONSEILS DE PARTICIPATION PLUS EFFICACES ? »



**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**COMMENT RENDRE LES CONSEILS DE PARTICIPATION PLUS EFFICACES ?**

*Le décret « Missions » a institué les conseils de participation comme lieu de dialogue et de concertation entre tous les acteurs de l'école. Si les missions des conseils de participation sont clairement définies, il faut constater que leur réunion est souvent aléatoire et que la participation des différents acteurs y est problématique.*

*Après avoir abordé les dispositions décrétales, nous pouvons porter un regard sur ces conseils et considérer ensemble ce qui devrait être fait pour qu'ils puissent porter les fruits attendus. Expériences positives et négatives seront évoquées pour mieux envisager l'avenir.*

**Animateur : UFAPEC et FAPEO**

---

Mercredi 20 février 2013

---

« AUTORITE PARENTALE » - « CHANGEMENTS D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**AUTORITE PARENTALE**

*Informez sur les principes de l'autorité parentale conjointe (code civil) au travers d'exemples/situations concrets/concrètes.*

**Animatrice :** Claudia LEFRERE

**CHANGEMENTS D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE**

*Informez sur la procédure des changements d'école en cours d'année scolaire et en cours de cycle (Article 79§2 du décret « Missions » du 24 juillet 1997) au travers d'exemples/situations concrets/concrètes.*

**Animatrice :** Claudia LEFRERE

---

Jeudi 14 mars 2013

---

« AUTORITE PARENTALE » - « CHANGEMENTS D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**AUTORITE PARENTALE**

*Informez sur les principes de l'autorité parentale conjointe (code civil) au travers d'exemples/situations concrets/concrètes.*

**Animatrice :** Claudia LEFRERE

**CHANGEMENTS D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE**

*Informez sur la procédure des changements d'école en cours d'année scolaire et en cours de cycle (Article 79§2 du décret « Missions » du 24 juillet 1997) au travers d'exemples/situations concrets/concrètes.*

**Animatrice :** Claudia LEFRERE

---

Mercredi 20 mars 2013

---

« AUTORITE PARENTALE » - « CHANGEMENTS D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**AUTORITE PARENTALE**

*Informez sur les principes de l'autorité parentale conjointe (code civil) au travers d'exemples/situations concrets/concrètes.*

**Animatrice :** Claudia LEFRERE

**CHANGEMENTS D'ECOLE EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE**

*Informez sur la procédure des changements d'école en cours d'année scolaire et en cours de cycle (Article 79§2 du décret « Missions » du 24 juillet 1997) au travers d'exemples/situations concrets/concrètes.*

**Animatrice :** Claudia LEFRERE

---

Mardi 26 mars 2013

---

« EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT – UNE OPPORTUNITE POUR REMPLIR SES MISSIONS DE CHEF D'ETABLISSEMENT »



**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT – UNE OPPORTUNITE POUR REMPLIR SES MISSIONS DE CHEF D'ETABLISSEMENT**

*Au travers de témoignages et d'interventions de directions d'écoles, les participants seront amenés à s'exprimer sur la manière de gérer des projets en **Education Relative** à l'**Environnement** au sein de leurs établissements.*

*Après avoir identifié les freins et obstacles, nous amènerons les participants, **par de nombreux échanges**, à susciter le questionnement et permettre ainsi de développer les leviers administratifs et astuces qui permettront de faire émerger les messages principaux au sein des équipes éducatives.*

**Animateurs :** Emmanuel RIFAUT et Patrycja GUNKOWSKA

« ACCUEIL ET INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS ADOPTES QUI VIENNENT D'ARRIVER EN AGE DE SCOLARISATION »



**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**ACCUEIL ET INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS ADOPTES QUI VIENNENT D'ARRIVER EN AGE DE SCOLARISATION**

*1<sup>o</sup> partie : Les enjeux de l'adoption.*

- Nous présenterons rapidement la façon dont se réalisent et s'encadrent les adoptions tant en Belgique qu'à l'étranger : préparation à l'adoption, encadrement des procédures par la Direction de l'adoption-ACC et les Organismes d'adoption agréés.
- Nous inviterons les participants, lors d'un tour de table à faire part de leur éventuelle expérience de l'accueil d'enfants adoptés dans leur école.
- Nous exposerons les principaux enjeux de l'adoption : arrivée de l'enfant dans sa famille, adaptation (mode de vie, langue...), attachement, problèmes médicaux éventuels, notion de traumatisme et de stress post-traumatique...
- Nous discuterons finalement du retentissement de ces particularités sur les apprentissages.

*2<sup>o</sup> partie : L'entrée des enfants adoptés à l'école*

*Cet échange interactif se propose de s'articuler autour de différentes questions relevées notamment lors du tour de table telles que :*

- *Quelle est l'expérience scolaire des enfants adoptés et quel serait le bon moment pour entrer en classe après leur arrivée pour les enfants qui arrivent en âge d'obligation scolaire ?*
- *De quelle manière faut-il tenir compte de leur âge et évaluer leurs compétences pour leur attribuer une classe ?*
- *Comment tenir compte de leurs besoins et de leurs questions particulières ?*
- *Comment répondre aux questions de leurs condisciples et de la communauté scolaire ?*
- *Quels sont les écueils à éviter : arbre généalogique – l'enfant adopté supposé expert de son pays.... ?*
- *Quelle collaboration initier avec les parents ?*
- *Quelle information fournir aux enseignants ?*

**Animateurs :** Françoise Hallet, médecin scolaire, coordinatrice de L'Envol, service de post-adoption  
Marie Noëlle Heymans, psychopédagogue et psychologue  
Béatrice Bertrand, juriste, et Dominique Cattray, psychologue à la Direction de l'adoption-  
Autorité Centrale Communautaire. Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse

« ACCUEIL ET INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS ADOPTES QUI VIENNENT D'ARRIVER EN AGE DE SCOLARISATION »



**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**ACCUEIL ET INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS ADOPTES QUI VIENNENT D'ARRIVER EN AGE DE SCOLARISATION**

*1<sup>o</sup> partie : Les enjeux de l'adoption.*

- Nous présenterons rapidement la façon dont se réalisent et s'encadrent les adoptions tant en Belgique qu'à l'étranger : préparation à l'adoption, encadrement des procédures par la Direction de l'adoption-ACC et les Organismes d'adoption agréés.
- Nous inviterons les participants, lors d'un tour de table à faire part de leur éventuelle expérience de l'accueil d'enfants adoptés dans leur école.
- Nous exposerons les principaux enjeux de l'adoption : arrivée de l'enfant dans sa famille, adaptation (mode de vie, langue...), attachement, problèmes médicaux éventuels, notion de traumatisme et de stress post-traumatique...
- Nous discuterons finalement du retentissement de ces particularités sur les apprentissages.

*2<sup>o</sup> partie : L'entrée des enfants adoptés à l'école*

*Cet échange interactif se propose de s'articuler autour de différentes questions relevées notamment lors du tour de table telles que :*

- *Quelle est l'expérience scolaire des enfants adoptés et quel serait le bon moment pour entrer en classe après leur arrivée pour les enfants qui arrivent en âge d'obligation scolaire ?*
- *De quelle manière faut-il tenir compte de leur âge et évaluer leurs compétences pour leur attribuer une classe ?*
- *Comment tenir compte de leurs besoins et de leurs questions particulières ?*
- *Comment répondre aux questions de leurs condisciples et de la communauté scolaire ?*
- *Quels sont les écueils à éviter : arbre généalogique – l'enfant adopté supposé expert de son pays.... ?*
- *Quelle collaboration initier avec les parents ?*
- *Quelle information fournir aux enseignants ?*

**Animateurs :** Françoise Hallet, médecin scolaire, coordinatrice de L'Envol, service de post-adoption  
Marie Noëlle Heymans, psychopédagogue et psychologue  
Béatrice Bertrand, juriste, et Dominique Cattray, psychologue à la Direction de l'adoption-  
Autorité Centrale Communautaire. Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse

---

Mardi 7 mai 2013

---

« POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ECOLES, ENCADREMENT ET VERIFICATION »

**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ECOLES, ENCADREMENT ET VERIFICATION**

**PUBLIC CIBLE : FONDAMENTAL ORDINAIRE UNIQUEMENT !!**

*Le contrôle de la population scolaire est à la base du calcul de l'encadrement et des subventions de fonctionnement. Cet atelier a pour objectif de rappeler et clarifier la réglementation relative à la comptabilisation des élèves dans l'enseignement fondamental ordinaire (dérogations d'âge, élèves placés, élèves primo-arrivants,...). Des exemples concrets et des outils utiles seront proposés.*

**Animateurs :** Brigitte MARCHAL, Marie-Christine SIMON et Paul VIGNERONT

---

Mardi 14 mai 2013

---

« POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ECOLES, ENCADREMENT ET VERIFICATION »

**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ECOLES, ENCADREMENT ET VERIFICATION**

**PUBLIC CIBLE : FONDAMENTAL ORDINAIRE UNIQUEMENT !!**

*Le contrôle de la population scolaire est à la base du calcul de l'encadrement et des subventions de fonctionnement. Cet atelier a pour objectif de rappeler et clarifier la réglementation relative à la comptabilisation des élèves dans l'enseignement fondamental ordinaire (dérogations d'âge, élèves placés, élèves primo-arrivants,...). Des exemples concrets et des outils utiles seront proposés.*

**Animateurs :** Brigitte MARCHAL, Marie-Christine SIMON et Paul VIGNERONT

---

Jeudi 18 avril 2013

---

« EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT – UNE OPPORTUNITE POUR REMPLIR SES MISSIONS DE CHEF D'ETABLISSEMENT »



**Horaire : 9h – 12h45**

**20 participants au maximum**

**EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT – UNE OPPORTUNITE POUR REMPLIR SES MISSIONS DE CHEF D'ETABLISSEMENT**

*Au travers de témoignages et d'interventions de directions d'écoles, les participants seront amenés à s'exprimer sur la manière de gérer des projets en **Education Relative** à l'**Environnement** au sein de leurs établissements.*

*Après avoir identifié les freins et obstacles, nous amènerons les participants, **par de nombreux échanges**, à susciter le questionnement et permettre ainsi de développer les leviers administratifs et astuces qui permettront de faire émerger les messages principaux au sein des équipes éducatives.*

**Animateurs :** Emmanuel RIFAUT et Patrycja GUNKOWSKA

---

Mardi 23 avril 2013

---

« CERTIFICATION PAR UNITES : PERSPECTIVES AU-DELA DE L'EXPERIMENTATION » - « CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**CERTIFICATION PAR UNITES : PERSPECTIVES AU-DELA DE L'EXPERIMENTATION**

*L'atelier présentera la Certification par unité en évoquant l'analyse des causes qui a amené à une décision de réforme : la CPU, pourquoi ? En relation avec cette analyse des causes, une présentation des objectifs poursuivis : la CPU, pour quoi ?*

*Les modalités de déploiement du dispositif constitueront le corps de l'atelier.*

*L'atelier se clôturera par une évocation des moyens d'évaluation mis en place pour vérifier l'atteinte des objectifs et le bon déroulement de l'expérimentation.*

**Animateurs :** Etienne FLORKIN et Maryse DESCAMPS

**CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES**

*Explication du système de fonctionnement des CTA de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Etat d'avancement du déploiement du réseau CTA, bases légales, objectifs, missions, publics-cibles, financement, conditions d'accès, cartographie des CTA par secteur.*

**Animatrice :** Florence MARCELLI

« CERTIFICATION PAR UNITES : PERSPECTIVES AU-DELA DE L'EXPERIMENTATION » - « CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES »

**Horaire : 9h – 15h30**

**20 participants au maximum**

**CERTIFICATION PAR UNITES : PERSPECTIVES AU-DELA DE L'EXPERIMENTATION**

*L'atelier présentera la Certification par unité en évoquant l'analyse des causes qui a amené à une décision de réforme : la CPU, pourquoi ? En relation avec cette analyse des causes, une présentation des objectifs poursuivis : la CPU, pour quoi ?*

*Les modalités de déploiement du dispositif constitueront le corps de l'atelier.*

*L'atelier se clôturera par une évocation des moyens d'évaluation mis en place pour vérifier l'atteinte des objectifs et le bon déroulement de l'expérimentation.*

**Animateurs :** Etienne FLORKIN et Maryse DESCAMPS

**CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES**

*Explication du système de fonctionnement des CTA de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Etat d'avancement du déploiement du réseau CTA, bases légales, objectifs, missions, publics-cibles, financement, conditions d'accès, cartographie des CTA par secteur.*

**Animatrice :** Florence MARCELLI

---

**Mardi 5 mars 2013**

---

**« GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »  
- « GESTION PRATIQUE DES STRUCTURES ET DE L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE »**

**Horaire : 9h – 15h30**

**40 participants au maximum**

**GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

*Cet atelier a pour but de vous familiariser avec les matières relevant de la Sanction des études au sens large. Il se concentre également sur les différentes dérogations pouvant être adressées au service de la Sanction des études : inscription tardive, changement d'orientation d'études ou de grille horaire, récupération de la qualité d'élève régulier, changement d'établissement au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire, redoublement au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire,...*

**Animatrices :** Pascale COENEN et Isabelle D'HAERYERE

**GESTION PRATIQUE DES STRUCTURES ET DE L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

*Cet atelier est axé sur la gestion des structures des établissements d'enseignement secondaire ainsi que sur l'utilisation des moyens d'encadrement (NTPP/RLMO).*

*Au travers de cas concrets, il s'agira d'explicitier la réglementation en matière de gestion de l'organisation des degrés, années et options de base (création, maintien, dérogation, suspension, fermeture).*

*Après un bref contour du cadre général de calcul des moyens d'encadrement des établissements d'enseignement secondaire (Nombre total de périodes-professeurs « NTPP », Périodes pour les cours de religion/morale « RLMO » et Personnel non chargé de cours « PNCC »), les règles d'utilisation de ces moyens seront abordées à la lumière d'exemples concrets et d'expériences vécues.*

*L'utilisation de moyens relatifs à l'encadrement différencié pourra également être abordée.*

**Animateurs :** Eleonore MATHIEU et Vincent WINKIN

« GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »  
- « GESTION PRATIQUE DES STRUCTURES ET DE L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »

**Horaire : 9h – 15h30**

**40 participants au maximum**

**GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

*Cet atelier a pour but de vous familiariser avec les matières relevant de la Sanction des études au sens large. Il se concentre également sur les différentes dérogations pouvant être adressées au service de la Sanction des études : inscription tardive, changement d'orientation d'études ou de grille horaire, récupération de la qualité d'élève régulier, changement d'établissement au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire, redoublement au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire,...*

**Animatrices :** Pascale COENEN et Isabelle D'HAERYERE

**GESTION PRATIQUE DES STRUCTURES ET DE L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

*Cet atelier est axé sur la gestion des structures des établissements d'enseignement secondaire ainsi que sur l'utilisation des moyens d'encadrement (NTPP/RLMO).*

*Au travers de cas concrets, il s'agira d'explicitier la réglementation en matière de gestion de l'organisation des degrés, années et options de base (création, maintien, dérogation, suspension, fermeture).*

*Après un bref contour du cadre général de calcul des moyens d'encadrement des établissements d'enseignement secondaire (Nombre total de périodes-professeurs « NTPP », Périodes pour les cours de religion/morale « RLMO » et Personnel non chargé de cours « PNCC »), les règles d'utilisation de ces moyens seront abordées à la lumière d'exemples concrets et d'expériences vécues.*

*L'utilisation de moyens relatifs à l'encadrement différencié pourra également être abordée.*

**Animateurs :** Eleonore MATHIEU et Vincent WINKIN

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

## ATELIERS « TOUT PUBLIC »

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail [melinda.renier@cfwb.be](mailto:melinda.renier@cfwb.be) ou par fax 02/690.85.85 **pour le 25/01/2013 au plus tard.**

Nom et prénom :

.....  
.....

E-mail :.....

.....

Fonction :

.....  
.....

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....  
.....  
.....

Tél :

.....  
.....

- souhaite participer au lunch à midi : **OUI / NON**

**Atelier(s) choisi(s)<sup>1</sup> :**

« **OBLIGATION SCOLAIRE** » 20/02/2013

« **OBLIGATION SCOLAIRE** » 26/02/2013

« **EQUIPES MOBILES** » - « **NUMEROS VERTS DE LA DGEO POUR FAIRE FACE A LA VIOLENCE SCOLAIRE : ASSISTANCE ECOLES ET ECOLE ET PARENTS - « OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE** » 27/02/2013

« **ACTIVITE PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENT** » 05/03/2013

« **ACTIVITE PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENT** » 07/03/2013

« **EQUIPES MOBILES** » - « **NUMEROS VERTS DE LA DGEO POUR FAIRE FACE A LA VIOLENCE SCOLAIRE : ASSISTANCE ECOLES ET ECOLE ET PARENTS - « OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE** » 12/03/2013

« **OBLIGATION SCOLAIRE** » 20/03/2013

« **COMMENT RENDRE LES CONSEILS DE PARTICIPATION PLUS EFFICACES ?** » 06/05/2013

« **COMMENT RENDRE LES CONSEILS DE PARTICIPATION PLUS EFFICACES ?** » 15/05/2013

<sup>1</sup> Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

### ATELIERS « FONDAMENTAL » (ORDINAIRE ET SPECIALISE)

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail [melinda.renier@cfwb.be](mailto:melinda.renier@cfwb.be) ou par fax 02/690.85.85 **pour le 25/01/2013 au plus tard.**

Nom et prénom :

.....  
.....

E-mail : .....

.....

Fonction :

.....  
.....

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....  
.....  
.....

Tél :

.....  
.....

- souhaite participer au lunch à midi : **OUI / NON**

**Atelier(s) choisi(s)<sup>2</sup> :**

« **AUTORITE PARENTALE** » - « **CHANGEMENT D'ECOLE EN COURS D'ANNEE ET EN COURS DE CYCLE** » **20/02/2013**

« **AUTORITE PARENTALE** » - « **CHANGEMENT D'ECOLE EN COURS D'ANNEE ET EN COURS DE CYCLE** » **14/03/2013**

« **AUTORITE PARENTALE** » - « **CHANGEMENT D'ECOLE EN COURS D'ANNEE ET EN COURS DE CYCLE** » **20/03/2013**

« **EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT – UNE OPPORTUNITE POUR REMPLIR SES MISSIONS DE CHEF D'ETABLISSEMENT** » **26/03/2012**

« **ACCUEIL ET INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS ADOPTES QUI VIENNENT D'ARRIVER EN AGE DE SCOLARISATION** » **30/04/2013**

« **ACCUEIL ET INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS ADOPTES QUI VIENNENT D'ARRIVER EN AGE DE SCOLARISATION** » **02/05/2013**

« **POPULATION SCOLAIRE, ENCADREMENT ET VERIFICATION** » **07/05/2013**

« **POPULATION SCOLAIRE, ENCADREMENT ET VERIFICATION** » **14/05/2013**

<sup>2</sup> Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

### ATELIERS « SECONDAIRE » (ORDINAIRE ET SPECIALISE)

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail [melinda.renier@cfwb.be](mailto:melinda.renier@cfwb.be) ou par fax 02/690.85.85 **pour le 25/01/2013 au plus tard.**

Nom et prénom :

.....  
.....

E-mail : .....

.....

Fonction :

.....  
.....

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....  
.....  
.....

Tél :

.....  
.....

- souhaite participer au lunch à midi : **OUI / NON**

**Atelier(s) choisi(s)<sup>3</sup> :**

« EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT – UNE OPPORTUNITE POUR REMPLIR SES MISSIONS DE CHEF D'ETABLISSEMENT » 18/04/2013

« CERTIFICATION PAR UNITE : PERSPECTIVES AU-DELA DE L'EXPERIMENTATION » - « CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES » 23/04/2013

« CERTIFICATION PAR UNITE : PERSPECTIVES AU-DELA DE L'EXPERIMENTATION » - « CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCEES » 25/04/2013

<sup>3</sup> Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

**ATELIERS « SECONDAIRE » UNIQUEMENT POUR LES SECRETAIRES DES DIRECTION ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail [melinda.renier@cfwb.be](mailto:melinda.renier@cfwb.be) ou par fax 02/690.85.85 **pour le 25/01/2013 au plus tard.**

Nom et prénom :

.....  
.....

E-mail : .....

.....

Fonction :

.....  
.....

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....  
.....  
.....

Tél :

.....  
.....

- souhaite participer au lunch à midi : **OUI / NON**

**Atelier(s) choisi(s)<sup>4</sup> :**

« **GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** » - « **GESTION PRATIQUE DES STRUCTURES ET DE L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** » **05/03/2013**

« **GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ETUDES DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** » - « **GESTION PRATIQUE DES STRUCTURES ET DE L'ORGANISATION DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** » **07/03/2013**

<sup>4</sup> Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.